

Deuxième Atelier citoyen du Projet de Ville,
23 mai 2017

Formes urbaines ...

ou quelles constructions
pour Meylan demain ?

Organisé par les Unions de quartiers :

- **Charlaix Maupertuis : AHCM**
- **Béalières : UHQB**
- **Buclos Grand Pré : UQBGP**
- **Haut-Meylan : UQHM**

Le déroulé de l'Atelier :

20h00 Introduction

- Résumé des épisodes précédents
- Présentation de l'Atelier d'aujourd'hui

20h30 Ateliers par groupes inter-quartiers

21h15 Rapporteurs de chacun des groupes

Le Projet de Ville : les étapes précédentes

Thème 1 : **préserver Meylan Ville-Nature**

Atelier du 9 mai dernier :

données et synthèses
disponibles sur le site
<http://meylan-notre-ville.fr>



Le jeudi 8 juin à 18h30 en Mairie :

une synthèse inter-quartiers sera présentée et discutée

Thème 2 : Quelles constructions pour Meylan ?

Le 17 mai dernier : visite sur site



1) Qualité des logements

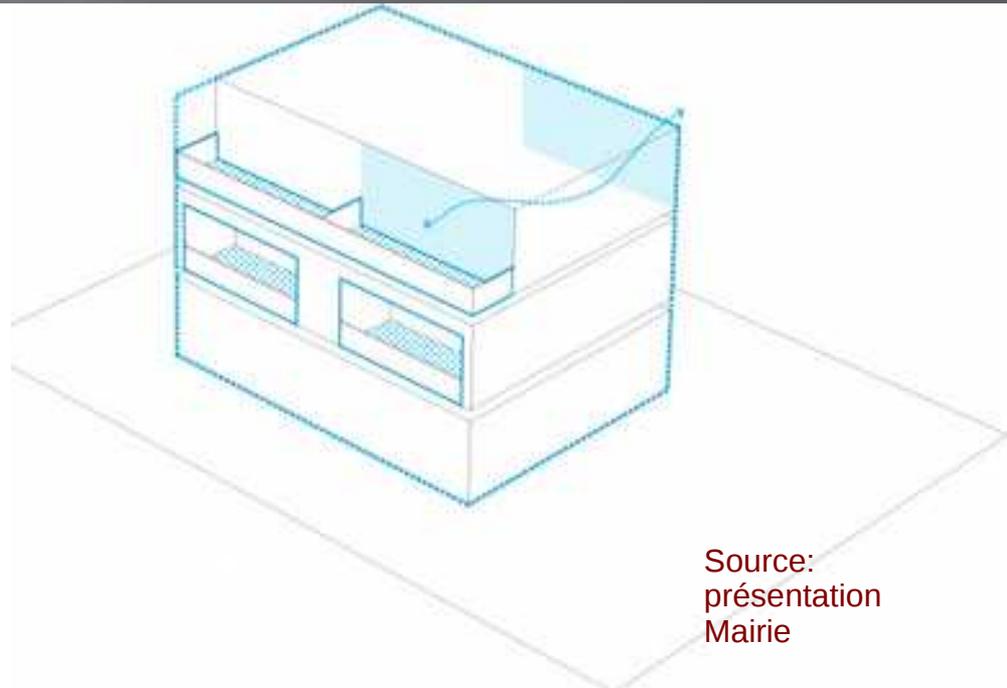
Appartement traversant
(exposition /double et triple
orientations)

Loggia, balcon, terrasse

Espaces verts communs dans la
résidence

Suffisance des parkings

Autre ...



Source:
présentation
Mairie

2) Qualité des abords

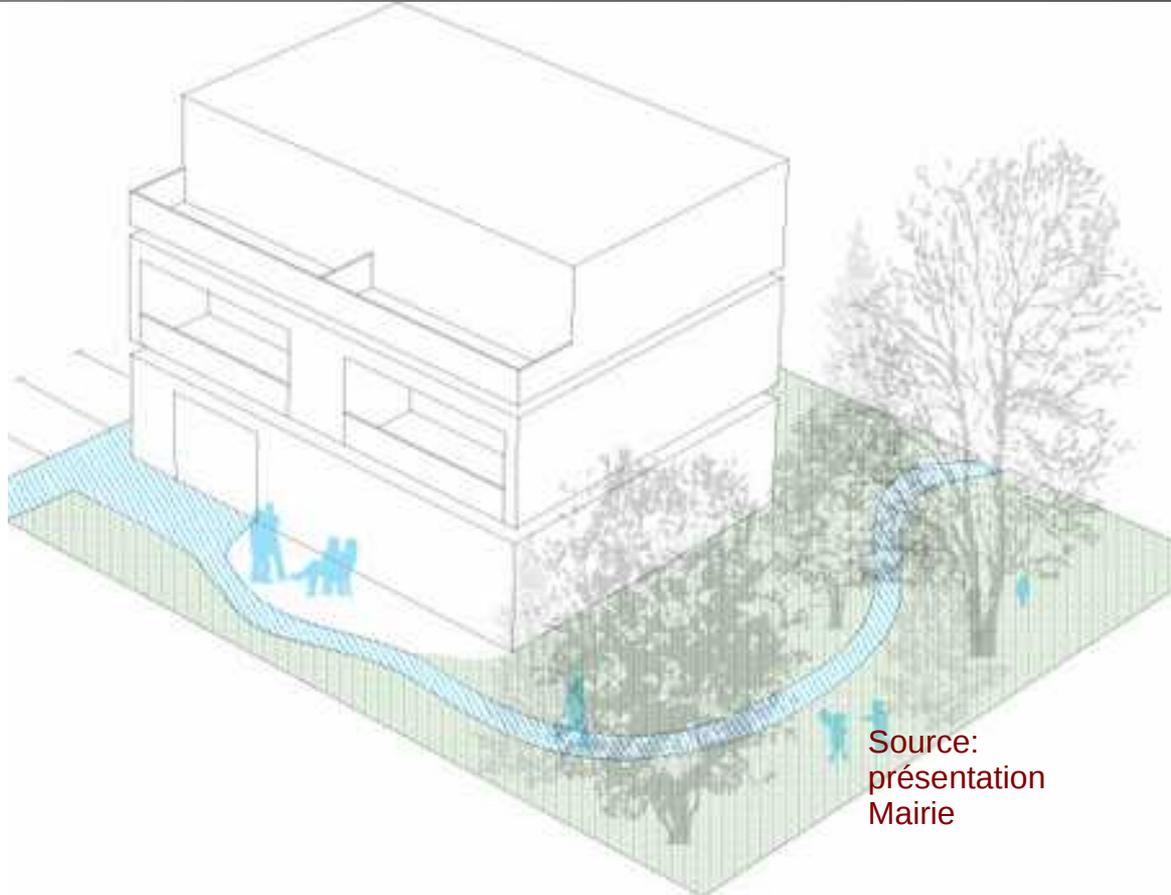
Absence de nuisance sonore

Espaces verts/Jeux pour enfants/Parcs publics à proximité

Mobilité facile et rapide vers équipements publics

Paysage : préservation de la canopée (c'est-à-dire la haute cime des arbres)

Autre ...



Source:
présentation
Mairie

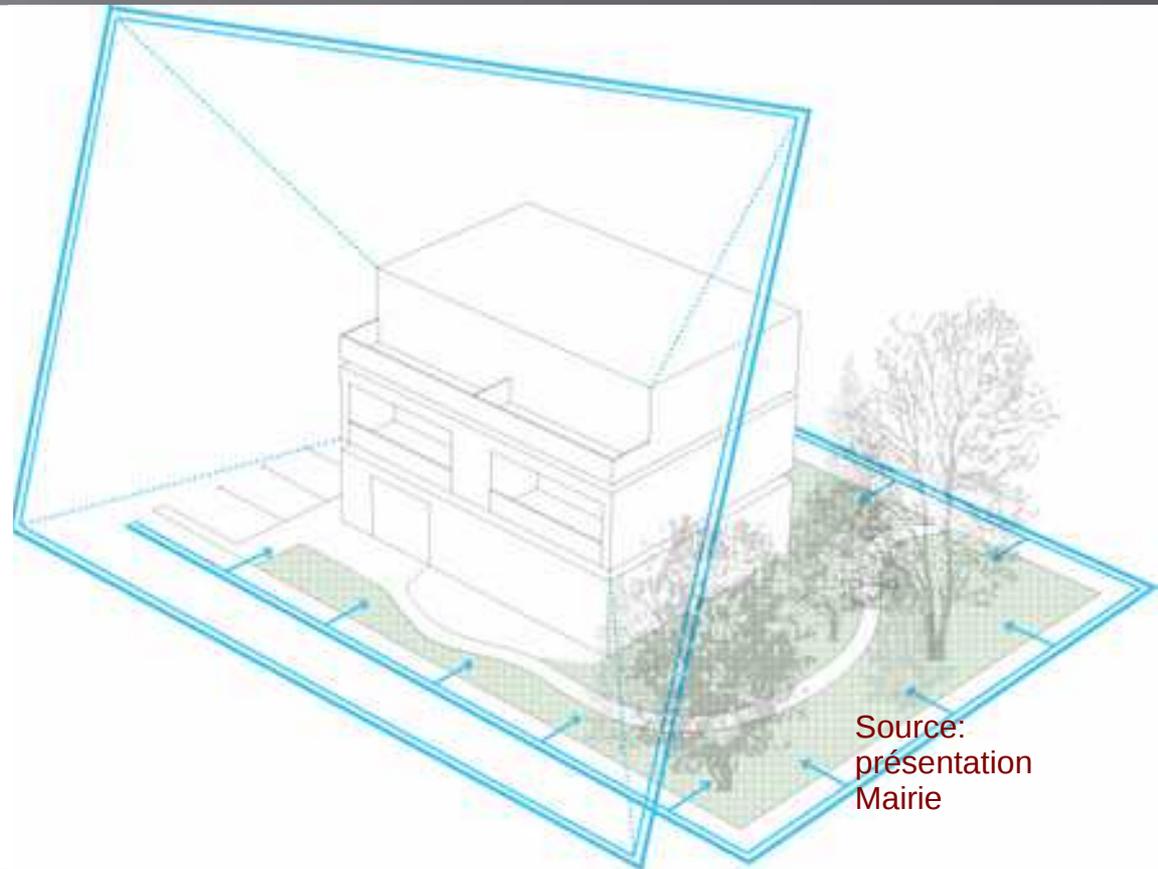
3) Qualité de l'intégration dans le quartier

Style architectural identique aux constructions voisines (/harmonies couleurs)

Ouverture au paysage : préserver les vues paysagères pour le voisinage

Ouvert au cheminement doux végétalisé (piéton, vélo) du quartier

Autre

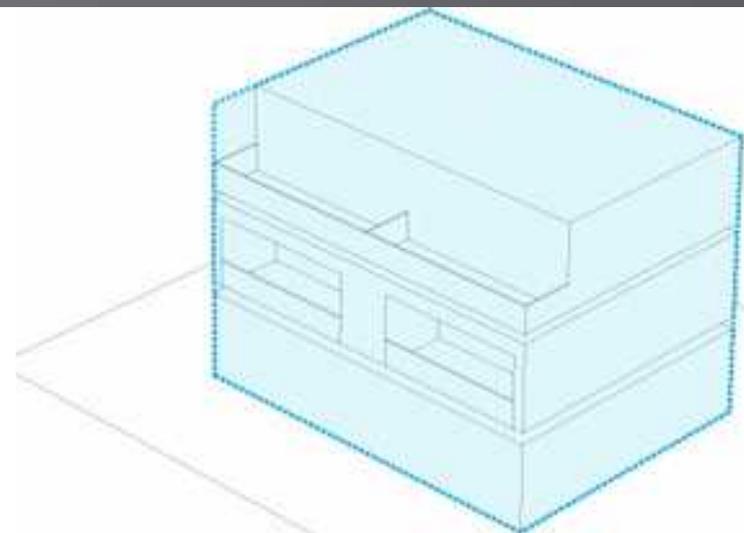


4) Façon de densifier

Hauteur jusqu'en R+9 (immeubles élevés mais permet de grands espaces communs de jardins/parc). ex : Grand Pré

Hauteur en R+4 (réduit les espaces entre les constructions, mais permet une meilleure intégration des espaces verts/jardins de la résidence)
ex : Trignat Bérivière

Hauteur en R+2 - maison en bande (ex : ACTIS / Charlaix ou Montbonnot Innovallée), couvert arboré (arbres dominant les constructions), mais jardin privatif réduit.



Source:
présentation
Mairie

Définir un cadre paysager réglementaire obligatoire et annexé au PLUi, visant les espaces verts (surfaces, essences) et les cheminements (doux et routiers)

Pour chacun d'entre vous, dans VOTRE QUARTIER
répondre à la question :

*Quels sont les critères les PLUS IMPORTANTS
que doit respecter une nouvelle construction ?*

Remplissez individuellement un questionnaire .

Vous avez 7 bâtons pour indiquer vos priorités (ils peuvent être tous
utilisés pour un même facteur)

Puis collectivement, pour chacun des quartiers :

*« Comment construire
tout en respectant la qualité des logements
et en réussissant leur intégration
dans le quartier ? »*

A votre disposition :

- Des « patrons » pour définir hauteurs, espaces entre constructions, distance au bord de la parcelle, arbres et espaces verts .
- Des feuilles de commentaires complémentaires

12 — Etages

11 —

10 —

9 —

8 —

7 —

6 —

5 —

4 —

3 —

2 —

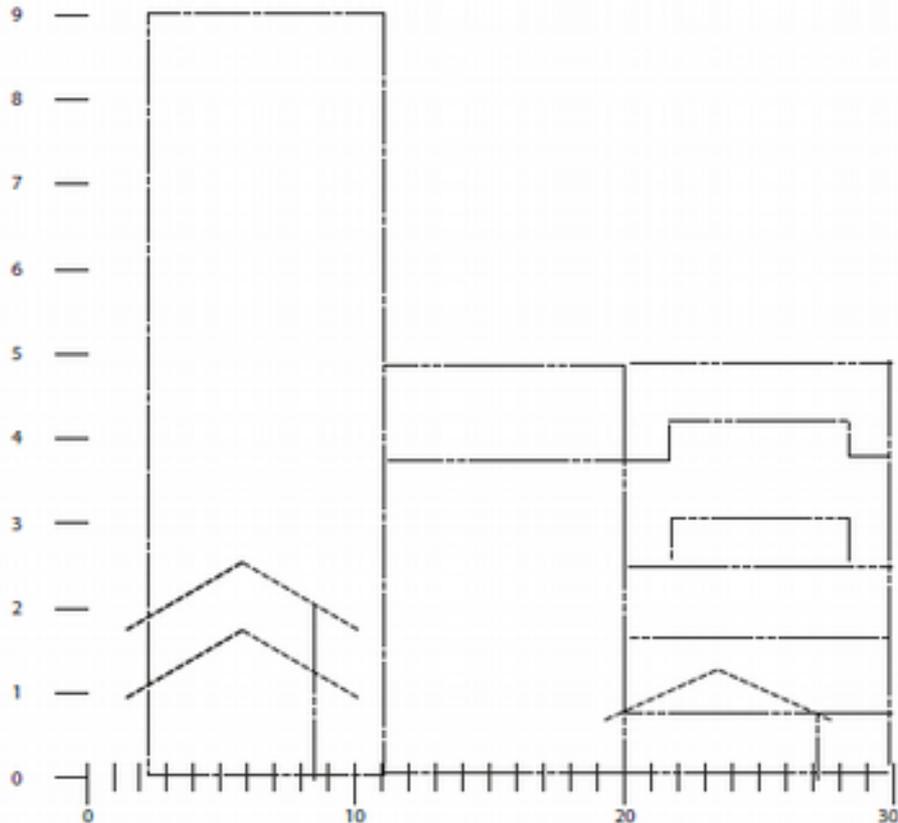
1 —

0 —

Immeuble ?
Maison ?

Immeuble ?
Route ?
Chemin ?
Haies ?

Immeuble ?
Parc ?
Autres maisons ?



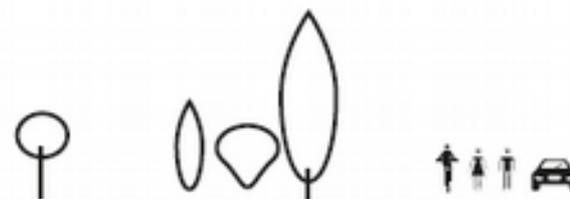
1 Noircir ou hachurer l'habitat de votre quartier (aujourd'hui -demain)

2 Marquez les reculs minimum et les hauteurs maximum



3 Placez au besoin arbres (taille, nombre, ...) , haies, les végétaux dans les copros etc.

4 Tramez les chemins en couleur
Eventuellement la route ou les voitures



Parti d'épannelage et de prospect

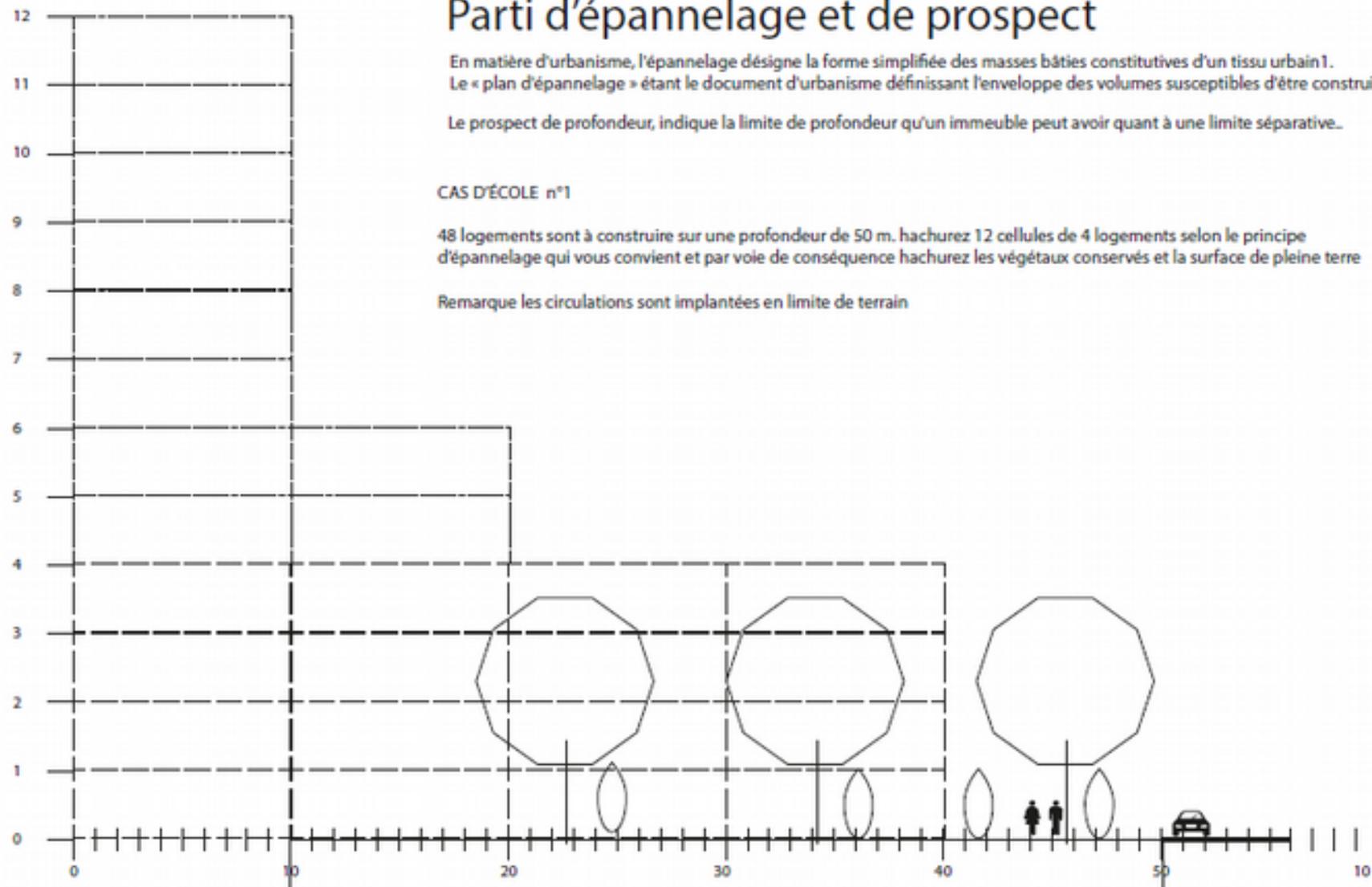
En matière d'urbanisme, l'épannelage désigne la forme simplifiée des masses bâties constitutives d'un tissu urbain.
Le « plan d'épannelage » étant le document d'urbanisme définissant l'enveloppe des volumes susceptibles d'être construits.

Le prospect de profondeur, indique la limite de profondeur qu'un immeuble peut avoir quant à une limite séparative.

CAS D'ÉCOLE n°1

48 logements sont à construire sur une profondeur de 50 m. hachurez 12 cellules de 4 logements selon le principe d'épannelage qui vous convient et par voie de conséquence hachurez les végétaux conservés et la surface de pleine terre

Remarque les circulations sont implantées en limite de terrain



La suite

*Document de
préconisations précises
des habitants de Meylan
à intégrer dans le PLUi*

Ateliers
Meylan Ville Nature

Ateliers Densité
et Formes Urbaines



*Le constat et les
recommandations des
habitants*

Groupe de
travail
**d'habitants
experts**



Mai →
Juin

Merci pour votre participation

**RV le Jeudi 8 juin à 18h30
à la Mairie**
pour la mise en commun

Appel aux expertises
pour rejoindre le groupe de travail
sur les préconisations

Visitez <http://meylan-notre-ville.fr>